

**STRATÉGIE DE
DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI**

ENTENTE ENTRE



et

Les Cours Pointe Saint-Charles

15 Novembre 2010

TABLE DES MATIÈRES

1	Le but recherche et les moyens mis en place	3
2	La création d'emplois	3
3	Stratégie d'embauche locale et de préparation de la main-d'oeuvre.....	4
4	Recours aux entrepreneurs locaux pour la construction et l'amélioration des bâtiments	4
5	Engagements des parties	5
6	Signatures.....	6

ENTENTE DE COLLABORATION

ENTRE

Le **REGROUPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU SUD-OUEST (RESO)**, corporation légalement constituée sous le 3^e chapitre de la Loi sur les compagnies du Québec, ayant son siège social au 1751, rue Richardson, bureau 6509, Montréal (Québec) H3K 1R7, représentée par M. Pierre Morrissette, directeur général, dûment autorisé par résolution de son conseil d'administration en date du 16 novembre 2010,

ET

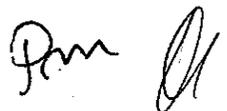
Les Cours Pointe Saint-Charles

1 LE BUT RECHERCHÉ ET LES MOYENS MIS EN PLACE

L'entente de collaboration entre les Cours Pointe Saint-Charles et le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (le « RESO ») a pour objectif la recherche d'un impact positif du développement du projet Les Cours Pointe Saint-Charles sur la préservation et la création d'emplois dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal. De par son dynamisme, son ancrage dans l'économie de l'arrondissement du Sud-Ouest et son mandat de développement économique, le RESO est sans contredit un partenaire de choix pour l'atteinte des objectifs de développement d'emploi visés par le propriétaire et gestionnaire du site. En effet, l'expérience du RESO et ses connaissances approfondies des divers joueurs impliqués dans le développement économique et, plus particulièrement, de la main-d'œuvre dans l'arrondissement du Sud-Ouest seront mises à contribution dans l'élaboration de stratégies conjointes entre Les Cours Pointe Saint-Charles et le RESO. Ainsi, nous prévoyons que dans le cadre du partenariat entre Les Cours Pointe Saint-Charles et le RESO, des stratégies de formation de la main-d'œuvre devront être mises en place pour combler les besoins des futurs occupants du projet, dans le meilleur intérêt de l'arrondissement du Sud-Ouest et de ses habitants.

2 LA CRÉATION D'EMPLOIS

Nous pouvons d'ores et déjà évaluer que de nombreux emplois seront maintenus et créés par la réalisation du projet Les Cours Pointe Saint-Charles. En effet, on estime à près de 400 le nombre d'emplois reliés au redéveloppement de ce secteur de l'arrondissement du Sud-Ouest, principalement dans des activités industrielles reliées à l'entretien et la rénovation de matériel roulant ferroviaire et d'autres activités industrielles et commerciales permises par la réglementation prévue dans le cadre du redéveloppement de la partie industrielle et commerciale du site. C'est donc toute une diversité d'emplois qui seront créés dans le cadre du développement du projet Les Cours Pointe Saint-Charles.



3 STRATÉGIE D'EMBAUCHE LOCALE ET DE PRÉPARATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

Afin que le projet ait un impact positif sur l'arrondissement du Sud-Ouest, le RESO et les Cours Pointe Saint-Charles s'associeront avec les futurs locataires du site en vue de mettre en œuvre une stratégie d'embauche locale et de préparation de la main-d'œuvre. Il est entendu que le projet créera un nombre important d'emplois et que le RESO, de par son mandat de relance économique et sociale de l'arrondissement du Sud-Ouest, désire favoriser, à compétence égale, l'embauche des personnes sans emploi de ce secteur.

Par conséquent, des efforts devront être consentis pour inciter les futurs locataires du site Les Cours Pointe Saint-Charles à s'engager dans une démarche de formation et d'embauche locale. L'objectif est de faire en sorte que le tiers (1/3) des nouveaux emplois créés dans le projet soit occupé par la main-d'œuvre locale. À cet égard,, des protocoles d'entente ou des lettres d'intention pourront être signés par les futurs locataires qui généreront un nombre suffisant d'emplois pour s'engager dans une telle démarche. Les engagements des futurs locataires et du RESO pour l'atteinte des objectifs pourraient être comparables à ce qui fut fait avec Home Dépot et le Centre de santé McGill. Un suivi annuel devra être réalisé pour vérifier l'atteinte de l'objectif d'embauche locale.

Les engagements des parties à cet effet sont précisés dans la section 5.

4 RECOURS AUX ENTREPRENEURS LOCAUX POUR LA CONSTRUCTION ET L'AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS

Nous pouvons déjà entrevoir l'impact positif du projet Les Cours Pointe Saint-Charles sur le développement de l'emploi dans l'arrondissement du Sud-Ouest. En plus de la création d'emplois reliée directement aux activités industrielles, commerciales, culturelles et communautaires sur le site, soit près de 400 emplois, nous pouvons aisément estimer que le recours aux entreprises du Sud-Ouest offrant des services dans le domaine de la construction et de la rénovation de bâtiments commerciaux et industriels tels que bureaux d'architectes et d'ingénieurs, consultants en aménagement commercial et industriel, entrepreneurs généraux, entrepreneurs plombiers et électriciens, résulterait en la conservation et possiblement la création de plusieurs emplois supplémentaires pendant les phases d'amélioration, de rénovation et de construction de bâtiments et travaux annexes tels que pavage, aménagement paysager et infrastructures extérieures diverses.

Par conséquent, les Cours Pointe Saint-Charles et le RESO collaboreront afin de favoriser le recours aux entreprises du Sud-Ouest et des environs dans la mesure où les services répondent au cahier de charges du donneur d'ordre, et qu'ils sont offerts à prix équivalents ou inférieurs à la concurrence extérieure.

Les engagements des parties à cet effet sont précisés dans la section 5.

5 ENGAGEMENTS DES PARTIES

Sur la base de ce qui précède et de la volonté exprimée par chacune des parties d'être partenaire d'une stratégie de préservation et de développement de l'emploi dans le cadre du projet Les Cours Pointe Saint-Charles, le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) et le propriétaire et gestionnaire du site prennent les engagements qui suivent, sujet cependant à ce que le projet se réalise :

Le RESO s'engage à :

- Faire la promotion de ses services auprès des occupants et employeurs potentiels du projet ;
- Offrir son expertise en main-d'œuvre et en développement local aux occupants du projet qui expriment des besoins en matière de recrutement et de formation de personnel ;
- Faire la promotion des emplois disponibles auprès de la population locale ;
- Faire l'évaluation du profil professionnel des personnes intéressées par les emplois disponibles ;
- Proposer et mettre en œuvre les stratégies appropriées de formation de la main-d'œuvre, de recrutement de personnel et de rétention en emploi, en fonction des besoins des employeurs et des besoins des personnes à la recherche d'un emploi ;
- Agir comme intermédiaire entre les employeurs et les services publics d'emploi, quand il y a lieu, pour faciliter la concrétisation de certaines stratégies de formation et d'intégration de la main-d'œuvre en emploi ;
- Informer les entrepreneurs locaux des opportunités reliés au redéveloppement du projet Les Cours Pointe Saint-Charles ;
- Fournir au propriétaire et gestionnaire du site ou aux occupants du site la liste des entreprises offrant des services pouvant répondre à ses besoins en matière de construction, rénovation, infrastructures, ou tout autre
- Participer à un comité de mise en œuvre et de suivi de la stratégie d'embauche locale et de préparation de la main-d'œuvre, afin d'assurer l'atteinte de l'objectif visant à ce qu'un tiers des nouveaux emplois créés soient occupés par des personnes sans emploi du Sud-Ouest et de favoriser le recours aux entrepreneurs locaux pour les travaux de construction, de rénovation, d'infrastructures et d'aménagement.

LES COURS POINTE SAINT-CHARLES s'engage à :

- Faire la promotion de la stratégie d'embauche locale et de préparation de la main-d'œuvre et des services offerts par le RESO auprès des futurs occupants et employeurs potentiels du projet, dès la conclusion d'ententes de location ;
- Participer avec le RESO à un comité de mise en œuvre et de suivi de la stratégie d'embauche locale et de préparation de la main-d'œuvre, afin d'assurer l'atteinte de l'objectif visant à ce qu'un tiers des nouveaux emplois créés soient occupés par des personnes sans emploi du Sud-Ouest étant entendu que le propriétaire les Cours Pointe Saint-Charles devra être consulté de façon constante ainsi que participer activement au processus décisionnel dudit comité ;



- Participer à un suivi serré de la stratégie de développement de l'emploi en collaboration avec le RESO et à proposer des solutions lorsque cela est nécessaire.
- Apporter un soutien au RESO dans ses démarches auprès des instances publiques visant à faciliter la réalisation de la stratégie de préservation et de développement de l'emploi.

6 SIGNATURES

En foi de quoi les parties ont signé à Montréal,

Pour le Regroupement économique et social du Sud-Ouest

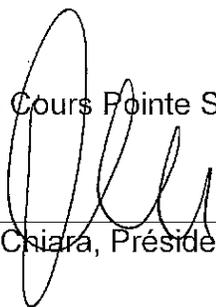


Pierre Morrissette, Directeur
général

23-10-2010

Date

Pour les Cours Pointe Saint-Charles



Vincent Chiara, Président

25.11.2010

Date